

Dossier n° _____

Nota : Le singulier inclut le pluriel

MANDAT D'ARRESTATION D'UN/UNE TÉMOIN DÉFAILLANT(E)



Demandeur/demanderesse

Nom, adresse,
n° de téléphone

1. _____

2. _____

Défendeur/défenderesse

Nom, adresse,
n° de téléphone

1. _____

2. _____

AU/À LA SHÉRIF et aux autres agents/agentes de la paix du Yukon **ET AUX** directeurs/directrices des établissements correctionnels du Yukon.

ATTENDU QUE le/la témoin

Nom du/de la témoin

_____ de

Adresse où le/la témoin
a reçu signification

a reçu signification d'une assignation à témoigner à l'instruction de la présente action et que l'indemnité de présence prescrite lui a été versée ou offerte,

ATTENDU QUE le/la témoin ne s'est pas conformé(e) à l'assignation et que je suis convaincu(e) que son témoignage est essentiel à la présente instance,

JE VOUS ORDONNE D'ARRÊTER

 et d'amener le/la témoin

Nom du/de la témoin

devant la cour afin qu'il/elle témoigne dans la présente action et, si la cour ne siège pas ou si le/la témoin ne peut être amené(e) sans délai devant la cour, de le/la conduire au

Nom de l'établissement
correctionnel

ou à un autre établissement de détention, afin qu'il/elle y soit admis(e) et détenu(e) jusqu'à ce qu'il/elle soit amené(e) devant la cour.

FAIT ce _____ jour de/d' _____ 20____

à _____ dans le territoire du Yukon.

SIGNATURE DU/DE LA JUGE

Référence : articles 48, 78, Règlement de la Cour des petites créances